



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le neuf novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D2022_11_95

Date de convocation du conseil : 4 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, M. CARTER Maximilian, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Mme LACOUR Isabelle

Objet : **Décision modificative n° 11 du budget principal**

M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

M. VIGIER Pascal

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine

Secrétaire de séance : Monsieur BRUNO Thierry

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE présente les décisions modificatives nécessaires, à savoir :

Prévoir des crédits pour la réalisation du parking de l'école maternelle dont une partie est prise en charge par la CDC,

Section d'Investissement

Crédits à augmenter : Op 269 – Voirie – Art 2128 : Aménagement de terrains	8 900,00 €
Crédits à diminuer : Article 20422 – Subvention Equipement pour bâtiments	1 500,00 €
Crédits à diminuer : Article 2168 Collections et œuvres	2 000,00 €
Crédits à diminuer : Op 107 – Mairie de St Amant - Article 2313 - Constructions	5 400,00 €

Réajuster les crédits dans le cadre de l'acquisition des panneaux de rues

Section d'Investissement

Crédits à augmenter : Op 397 Signalisation – Art 2158 – Autres installations	+ 3 300,00 €
Crédits à diminuer : Art 2088 – Autres immobilisations incorporelles :	- 3 300,00 €

Prévoir des crédits pour les travaux d'électricité à réaliser dans l'annexe de la bibliothèque.

Section d'Investissement

Crédits à augmenter : Op 270 – Bibliothèque – Art 21318 – Autres bâtiments publics	+ 5 710,00 €
Crédits à diminuer : Art 2088 – Autres immobilisations incorporelles :	- 3 450,00 €
Crédits à diminuer : Chap 020 – Dépenses imprévues :	- 1 994,00 €
Crédits à diminuer : Art 2188 – Autres immobilisations corporelles	-266,00 €

Réajuster les crédits pour des travaux d'éclairage public neuf

Section d'Investissement

Crédits à augmenter : Op 350 Eclairage public – Art 2041582- Bâtiments et installations	+ 260,00 €
Crédits à diminuer : Op 383 – Eglises – Art 2313 - Constructions	- 260,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les modifications budgétaires ci-dessus énumérées.

DECIDE de modifier le Budget Principal en conséquence.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 09/11/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 14/11/2022



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN